

Paroisse de S. Melaine
= Morlaix =

Reponses aux questions de la cir-
culaire N° 17.

1° Il n'existe dans la paroisse aucun
ancien edifice consacré à la S^{te} Vierge.

2° Pas d'église dont la S^{te} Vierge soit
patronne. Dans l'église de S. Melaine il y a deux autels consacrés en
son honneur, l'un sous le nom d'autel du Rosaire et l'autre sous le nom
d'autel de la Vierge. Le beau porche latéral (sud) est aussi consacré
à N. D. de Bon Secours. Il existe dans la paroisse une communauté de car-
mélites qui a une chapelle dédiée à la Vierge.

3° Néant.

4° Rien à signaler.

5° Dans la chapelle des Carmélites Marie est
honnie sous le vocable de N. D. des Carmes.

6° Il n'existe aucun lieu commun de pèlerinage.

7° Néant.

8° Néant.

9° Néant.

10° Néant.

11° Les ordres religieux existants sont: les
Carmélites - les Ursulines - les filles de S. Vincent de Paul et
les filles du S. Esprit primitivement de Ste. Anne aujourd'hui de S. Brice.

12° La confrérie du Rosaire existe dans l'église
de S. Melaine depuis plus de 30 ans, et le mois de Marie s'y fait depuis
plusieurs années tous les ans, mais tous les 3 ans avec grande solennité.

13° Pas d'ex-voto.

14° On ne connaît aucun prière méditée ni ce.

15° Il n'existe aucune fontaine qui soit l'objet
de quelque pratique de dévotion ou de superstition.

Attesté par le soussigné Recteur de S. Melaine,
Docteur de l'Archidiocèse de Morlaix

Alexandre J. ch. m.



Morlaix, le 6 novembre
1956.